

ORGANISÉE PAR LES AMIS DE L'HERMITAGE DE ST WOLFROY
PARTENAIRE DE LA FFSP

SAINT WOLFROY

MARGUT - ARDENNES - FRANCE

DIMANCHE 23 AOÛT 2026

8EME RANDONNEE VTT INTERNATIONALE ET MARCHE DE ST WOLFROY



Parcours Randonnée VTT : 20 km - 40 km
Parcours Randonnée Pédestre : 7km / 10km

Départ VTT : de 8h à 12h
Départ marche : de 8h à 14h



**association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE**



Membre de la FFSP n°F1298
visa FFSP n°2026 08 191 Z
Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-mail : contact@ffsp.fr

Facebook.com/ivv.france

Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel
national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité
publique par arrêté N°012156
du 2 août 2001

Informations

Départ et arrivée : Abri du Pèlerin - Ermitage Saint Walfroy
08370 Margut

Horaires : Départ VTT : de 8h à 12h00
Départ marche : de 8h à 14h

Retour pour tous
avant 17h

Parcours : VTT : Circuits de 20 et 40km
Marche (circuits différents) : 7 et 10 km

Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés. Le port du casque en VTT obligatoire pour les enfants ayant moins de 12 ans.

Licence : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€. La cotisation pour une licence famille (parents et enfants) est à 6€ (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
licence gratuite pour les personnes handicapées et les enfants de moins de 12 ans.

Renseignements : Luc Jonet : 5 rue Lambert Closse 08110 Mogues
Tel : 0324533597 Mail : ladewalfroy@laposte.net

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation avant, pendant et après la randonnée.

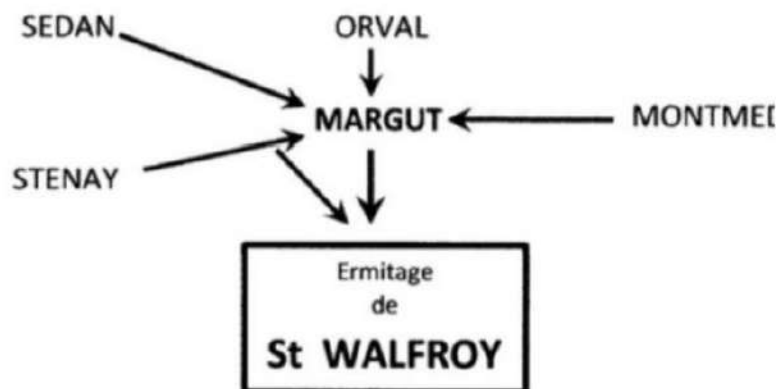
Ravitaillement : Boissons et collations GRATUITES aux points de contrôle
Possibilité de restauration à l'arrivée

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent être absolument être tenu en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : Premiers secours assuré par l'association
Urgence : 112

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à : Signal-sports@sports.gouv.fr

La randonnée aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal



Pensez à apporter votre gobelet réutilisable dans votre sac à dos ! Vous trouverez aussi des gobelets réutilisables sur le lieu de départ à 1€